République de Côte d'Ivoire



ABONNEMENT 2019

TAXE FORFAITAIRE ET DROIT DE PLACE

РНОТО

2000 FCFA N=09031

STICKER

N°.....

MAIRIE DE BOUAKE

ANNEE 2019

Nº 3013827

MAIRIE 138 BOUAKE

Je soussigné Le LOVA J. Té N° 2442

Délivre ce jour à Mme/M :.....

Demeurant à :....Q....Quartier

Profession exercée :

Total Mensuel:

Bouaké, le.

Cachet de la Mairie

DAEF

....2019



NOTA:

Le paiement de la redevance mensuelle est constaté par l'apposition de timbres mobiles au verso de la présente formule. La formule n'est délivrée qu'au moment du premier versement

Art. 9 de l'ordonnance N° 61-123 du 14 Avril 1961 portant création de la taxe forfaitaire en cas de refus de paiement de la taxe ou des taxes exigibles, il sera procédé à la saisie des marchandises.